

SEX1PM

2013 - 2014

Année d'études préparatoire au master en sciences de
la famille et de la sexualité**A Louvain-la-Neuve - 45 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences psychologiques et de l'éducation**Organisé par: **Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (PSP)**Code du programme: **sex1pm****Table des matières**

Introduction	2
Conditions d'admission	3
Informations diverses	4
- Compétences et acquis au terme de la formation	4
- Evaluation au cours de la formation	4
- Formations ultérieures accessibles	4
Gestion et contacts	4
Programme détaillé	5
- Programme par matière	5

SEX1PM - Introduction

Introduction

Cette année préparatoire vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer le programme de master en sciences de la famille et de la sexualité.

La réussite du programme de l'année préparatoire est sanctionnée par une attestation qui donne accès au programme de master visé.

Votre profil

Ce programme est accessible si vous n'avez pas les prérequis pour accéder directement au master désiré (maximum 60 crédits, voir conditions d'admission).

Votre programme

En fonction du parcours antérieur de l'étudiant, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études. Ces cours seront choisis au sein du programme de bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale.

SEX1PM - Conditions d'admission

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Conditions générales

Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle" : voir le site des passerelles

A l'issue de la procédure d'admission pour les masters, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

- **Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle :**

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "*par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.*

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".

- **Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier)** pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

Conditions spécifiques d'admission

Les assistants en psychologie, assistants sociaux, conseillers sociaux, éducateurs spécialisés en accompagnement psycho-éducatif et infirmier(s)/accoucheuses et les bacheliers aux titres correspondants (BA - Assistant en psychologie, BA - Assistant social, BA - Conseiller social, BA - Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif, BA - Sage femme, BA - Soins infirmiers) accèdent à la 1ère année du 2e cycle universitaire moyennant la réussite préalable d'une année de formation à vocation préparatoire dont le contenu est établi en fonction du parcours antérieur (diplôme de bachelier, résultats obtenus, et éventuellement d'un entretien et/ou d'un examen d'entrée). Le contenu de l'année préparatoire est au maximum de 60 crédits et peut-être réduit sur décision du jury d'admission.

Pour en savoir plus sur les passerelles à l'UCL : Règles du jeu.

Pour les autres formations, quelle que soit la formation antérieure, l'année préparatoire est généralement requise, sauf si l'entrée se fait par la [Valorisation des Acquis de l'Expérience](#) (VAE). Pour être dans les conditions de l'admission par la VAE, les candidats doivent pouvoir justifier d'au moins 5 années utiles (eu égard au master en sciences de la famille et de la sexualité) d'expérience personnelle et/ou professionnelle en ce compris des années d'études supérieures réussies.

Si un minimum d'au moins 5 années d'expérience utile ne peut être justifié, la demande sera automatiquement refusée. Seuls les dossiers complets sont examinés par le jury du master.

Une fois le dossier complété, le jury ou la commission VAE du jury peut éventuellement souhaiter compléter ces informations par des éléments « d'épreuve ». Ceux-ci peuvent consister en, par exemple, une entrevue, un examen d'admission, la rédaction d'un essai, etc. La nature et les modalités de cette épreuve éventuelle sont communiquées sur demande par le secrétariat du jury (ou la commission VAE du jury) du master en sciences de la famille et de la sexualité.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury (ou la commission VAE du jury) « juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès. » (Décret du 31 mars 2004 et modifications ultérieures).

SEX1PM - Informations diverses

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'année préparatoire en sciences de la famille et de la sexualité donne accès au master en sciences de la famille et de la sexualité ; elle vise une (re)mise à niveau sur les matières de base nécessaires pour suivre ce master avec fruit.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Selon le type de cours, l'évaluation pourra prendre la forme d'un examen écrit ou d'un examen oral ou d'un travail individuel ou collectif. Les modalités d'évaluation sont précisées par le titulaire en début de chaque cours.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Non diplômante, la réussite de cette année est la condition d'accès au master en sciences de la famille et de la sexualité.

SEX1PM - Gestion et contacts

Gestion du programme

Entité de la structure ESFA

Acronyme	ESFA
Dénomination	Ecole de sexologie et des sciences de la famille
Adresse	Place Cardinal Mercier, 10 bte L3.05.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 20 11 - Fax 010 47 48 34
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (PSP)
Commission de programme	Ecole de sexologie et des sciences de la famille (ESFA)

Responsable académique du programme : [Isabelle Roskam](#)

Jury

Président du jury : **Paul Servais**
Secrétaire du jury : **Pierre Collart**

Personnes de contact

Gestion administrative : **Brigitte Pelsmaekers**

SEX1PM - Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

o Cours obligatoire (6 crédits)

o LSEX1360	Séminaire interdisciplinaire d'études de la famille et de la sexualité	Noëmi Willemen	30h	6 Crédits	
------------	--	----------------	-----	-----------	--

o Choisir au moins 39 crédits parmi les cours suivants

o Psychologie

au moins deux cours parmi les suivants

⊗ LPSP1201	Psychologie clinique	Céline Brison (supplée Emmanuelle Zech), Jan De Mol, Susann Heenen-Wolff (coord.), Nady Van Broeck, Emmanuelle Zech	60h	6 Crédits	
⊗ LPSY1336	Psychologie et santé : introduction	Olivier Luminet, Stephan Van den Broucke	30h	4 Crédits	2q
⊗ LPSP1003	Introduction à la psychologie du développement	Isabelle Roskam	45h	5 Crédits	1q
⊗ LIEPR1007	Psychologie générale	Anne De Volder, Guy Lories	30h	3 Crédits	
⊗ LDROI1220	Introduction à la psychologie	Rafaele Dumas, Philippe Godin (supplée Emmanuelle Zech), Emmanuelle Zech	45h	3 Crédits	1q
⊗ LCOPS1125L	Psychologie et psychologie sociale - G. Lories	Guy Lories	30h	5 Crédits	2q

o Sociologie et anthropologie

au moins un cours parmi les suivants

⊗ LESPO1113	Sociologie et anthropologie des mondes contemporains	Jean De Munck, Matthieu de Nanteuil, Hugues Draelants	40h	5 Crédits	
⊗ LPOLS1225	Anthropologie sociale et culturelle	Alain Reyniers	30h	4 Crédits	1q
⊗ LSPED1215	Genre et sociétés	Laura Merla, Ester Lucia Rizzi (coord.)	30h	5 Crédits	2q
⊗ LPSP1007	Sociologie : éducation, santé et travail	Marc Zune	30h	3 Crédits	1q

o Histoire

au moins un cours parmi les suivants

⊗ LCOPS1113	Histoire moderne et contemporaine	Paul Servais, Pierre Tilly	30h	5 Crédits	
⊗ LFLTR1150	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Antiquité et Moyen-Age	Françoise Van Haepelen, Jean-Marie Yante	30h	3 Crédits	1q
⊗ LFLTR1160	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Temps modernes et époque contemporaine	Emmanuel Debruyne (supplée Laurence Van Ypersele), Paul Servais, Laurence Van Ypersele	30h	3 Crédits	1q

o Biologie et physiologie

au moins un cours parmi les suivants

⊗ LPSP1005	Biologie générale, y compris éléments de génétique humaine	André Moens	30h	4 Crédits	1q
------------	--	-------------	-----	-----------	----

⊗ LPSP1006	Physiologie humaine, y compris éléments de neurophysiologie	Nicolas Tajeddine	60h	6 Crédits	2q
⊗ LKINE1036	Compléments de neurophysiologie	André Mouraux, Etienne Olivier (coord.), Yves Vandermeeren	30h	3 Crédits	

o Philosophie

au moins un cours parmi les suivants

⊗ LFILO1170	Anthropologie philosophique	Michel Dupuis, Nathalie Frogneux	45h	4 Crédits	2q
⊗ LFLTR1610	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	37.5h	4 Crédits	2q
⊗ LFILO1113	Introduction historique à la philosophie	Jean Leclercq, Christophe Perrin (supplée Jean Leclercq)	45h	4 Crédits	1q
⊗ LCOPS1311	Philosophie politique et sociale	Mark Hunyadi	30h	4 Crédits	2q
⊗ LPSP1008	Philosophie : éducation, santé et travail	Jean-Michel Counet, Jean Leclercq	30h	3 Crédits	1q

o Statistiques

au moins un cours parmi les suivants

⊗ LCOPS1114	Statistiques et éléments de probabilité	Marie-Paule Kestemont	30h+30h	5 Crédits	1q
⊗ LPOLS1221	Analyse des données quantitatives	Jacques Marquet	25h+20h	4 Crédits	2q
⊗ LPSP1209	Statistique, inférence sur une ou deux variables	Bernadette Govaerts	22.5h+15h	4 Crédits	1q

